

**Alliance de la Fonction publique
du Canada**

**États financiers
au 31 décembre 2009**

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Opérations	3
Évolution des soldes de fonds	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6
Notes complémentaires	7 - 22
Renseignements supplémentaires - Évolution des fonds affectés d'origine interne	23
Renseignements supplémentaires	24



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport des vérificateurs

Raymond Chabot Grant Thornton

S.E.N.C.R.L./LLP
2505 St-Laurent
Ottawa, Ontario K1H 1E4

Tel.: 613 236-2211

Fax: 613 236-6104

www.rcgt.com

Aux administrateurs et membres de
l'Alliance de la Fonction publique du Canada

Nous avons vérifié le bilan de l'Alliance de la Fonction publique du Canada au 31 décembre 2009 et les états des opérations, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Alliance de la Fonction publique du Canada au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 29 mars 2010

Alliance de la Fonction publique du Canada

Opérations

de l'exercice terminé le 31 décembre 2009

	Fonds général		Fonds de grève	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
REVENUS				
Cotisations (note 4)	78 065 519	73 153 667	2 190 836	1 309 931
Prélèvement spécial du fonds de grève (note 5)				2 778 477
Revenus nets de placements				
Revenu d'intérêt	1 347 526	2 050 842	1 017 169	1 118 587
Gain net réalisé sur la cession de placements disponibles à la vente	711 057	834 556	739 785	
Participation dans la perte de la filiale PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée (note 12)	(725 686)	(776 612)		
Gain sur disposition d'immobilisations	55	3 964		
Autres revenus	923 357	778 397		
	80 321 828	76 044 814	3 947 790	5 206 995
DÉPENSES				
Salaires et avantages sociaux	41 802 197	39 851 329		
Autres frais d'exploitation	9 327 749	8 667 413		
Dépenses des membres	19 839 481	18 806 763		
Loyer	4 348 841	4 537 012		
Amortissement des immobilisations	1 859 247	1 574 319		
Autres (dépenses non budgétisées)(note 6)	6 041	62 589		
Prestations de grève (note 23)		436 133	1 878 724	2 080 916
Fonds de grève - administration			316 530	107 003
	77 183 556	73 935 558	2 195 254	2 187 919
Excédent des revenus sur les dépenses avant autres postes	3 138 272	2 109 256	1 752 536	3 019 076
AUTRES POSTES				
Dépenses non approuvées du Fonds de grève - administration (note 8)			(215 989)	(1 895 256)
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	3 138 272	2 109 256	1 536 547	1 123 820

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Alliance de la Fonction publique du Canada

Évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 décembre 2009

	Fonds général 2009					Total 2008
	Non affecté	Investi en immobilisations	Fonds affectés d'origine interne	Total Fonds général 2009	Fonds de grève 2009	
Solde au début	\$ 7 082 410	\$ 5 920 125	\$ 29 862 810	\$ 42 865 345	\$ 28 681 315	\$ 68 313 584
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	4 931 553		(1 793 281)	3 138 272	1 536 547	3 233 076
Acquisition d'immobilisations	(1 183 985)	1 183 985				
Amortissement des immobilisations	1 859 247	(1 859 247)				
Transferts inter-fonds (note 9)	(3 823 411)		3 823 411			
	8 865 814	5 244 863	31 892 940	46 003 617	30 217 862	71 546 660
Gains et pertes accumulés directement dans les soldes de fonds						
Solde au début	570 055		391 041	961 096	1 159 863	1 163 505
Reclassification des gains inclus dans les opérations	(338 094)		(372 963)	(711 057)	(739 785)	(834 556)
Variations des gains et pertes latents(es) sur actifs financiers disponibles à la vente au cours de l'exercice	(31 919)		69 616	37 697	(120 382)	1 792 010
	200 042		87 694	287 736	299 696	2 120 959
Solde à la fin	9 065 856	5 244 863	31 980 634	46 291 353	30 517 558	73 667 619

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Alliance de la Fonction publique du Canada

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre 2009

	2009		2008	
	Fonds général	Fonds de grève	Total	Fonds de grève
	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Excédent des revenus sur les dépenses	3 138 272	1 536 547	4 674 819	1 123 820
Variations d'éléments du fonds de roulement				
Comptes débiteurs et intérêts courus	395 149	49 501	444 650	(52 363)
Avances aux membres, aux administrateurs et aux employés	(58 706)		(58 706)	(77 835)
Frais payés d'avance	702 068		702 068	(769 809)
Comptes créditeurs et frais courus	2 606 450	(135 324)	2 471 126	(3 525 943)
Provision pour le congrès national triennal	(2 147 975)		(2 147 975)	1 047 975
Transferts inter-fonds	(3 513 794)	3 513 794		(3 091 008)
Éléments sans incidence sur l'encaisse				
Amortissement des immobilisations	1 859 247		1 859 247	1 574 319
Participation dans la perte de PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Liée	725 686		725 686	776 612
Gain sur disposition d'immobilisations	(55)		(55)	(3 964)
Gains nets réalisés sur la cession de placements disponibles à la vente	(711 057)	(739 785)	(1 450 842)	(834 556)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 995 285	4 224 733	7 220 018	4 297 789
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Avances de (à) une entité apparentée	566 482		566 482	(407 709)
Diminution (augmentation) des placements à long terme	3 158 298	(4 828 489)	(1 670 191)	7 443 826
Diminution des billets à recevoir à long terme	(3 109 162)		(3 109 162)	(3 135 525)
Acquisition d'immobilisations	(1 183 930)		(1 183 930)	(2 673 500)
Disposition d'immobilisations			3 964	3 964
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(568 312)	(4 828 489)	(5 396 801)	1 231 056
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Augmentation du passif à long terme	633 600		633 600	1 226 129
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	633 600		633 600	1 226 129
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	3 060 573	(603 756)	2 456 817	(800 865)
Encaisse au début	14 792 779	1 251 823	16 044 602	15 356 949
Encaisse à la fin	17 853 352	648 067	18 501 419	14 792 779
				1 251 823
				16 044 602

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Alliance de la Fonction publique du Canada

Bilan

au 31 décembre 2009

	Fonds général	Fonds de grève	Total 2009	Total 2008
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Actif à court terme				
Encaisse - Opérations	17 853 352	648 067	18 501 419	16 044 602
Comptes débiteurs et intérêts courus	2 522 704	185 331	2 708 035	3 152 685
Soldes interfonds	305 031	(305 031)		
Avances aux membres, aux administrateurs et aux employés	429 756		429 756	371 050
Frais payés d'avance	237 494		237 494	939 562
Portion à court terme des placements à long terme	4 135 481	3 336 677	7 472 158	4 874 243
Portion à court terme des billets à recevoir à long terme	737 675		737 675	667 490
	26 221 493	3 865 044	30 086 537	26 049 632
Avances à une entité apparentée (note 10)	108 437		108 437	674 919
Placements à long terme (note 11)	20 453 866	26 652 514	47 106 380	48 116 789
Placements à long terme - PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée (note 12)	953 047		953 047	1 678 733
Billets à recevoir à long terme (note 13)	15 449 708		15 449 708	12 410 731
Immobilisations (note 14)	5 244 863		5 244 863	5 920 125
	68 431 414	30 517 558	98 948 972	94 850 929
PASSIF				
Passif à court terme				
Comptes créditeurs et frais courus	9 944 387		9 944 387	7 473 261
Passif à long terme (note 16)	12 195 674		12 195 674	11 562 074
Provision pour congrès national triennal				2 147 975
	22 140 061		22 140 061	21 183 310
SOLDES DE FONDS				
Non affectés	9 065 856		9 065 856	7 652 465
Investi en immobilisations	5 244 863		5 244 863	5 920 125
Affectés				
Origine interne	31 980 634		31 980 634	30 253 851
Fonds de grève		30 517 558	30 517 558	29 841 178
	46 291 353	30 517 558	76 808 911	73 667 619
	68 431 414	30 517 558	98 948 972	94 850 929

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du comité exécutif de l'Alliance,

Vive-président exécutif régional - Région du Québec

Alliance de la Fonction publique du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2009

1 - DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

L'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) représente ses membres comme agent négociateur dans la négociation des conventions collectives. L'AFPC n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu. Les opérations des Éléments ne sont pas présentées dans les états financiers, car chaque Éléments est contrôlé séparément.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Le 1er janvier 2009, conformément aux dispositions transitoires applicables, l'organisme a appliqué les modifications apportées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés à la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et aux chapitres de la série 4400 ainsi que les modifications corrélatives aux autres chapitres du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Ces modifications, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, touchent principalement les éléments suivants :

- Inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application du chapitre 1540 « États des flux de trésorerie »;
- Élimination de l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets;
- Modification afin de préciser que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans les opérations en cause;
- Ajout de directives supplémentaires concernant l'utilisation appropriée de l'exclusion du champ d'application du chapitre 4430 « Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif » pour les petites entités;
- Inclusion de normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

De plus, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 4470 « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir » qui établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Ces modifications couvrent seulement les informations à fournir et n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers de l'organisme.

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'Alliance doit faire des estimations et établir des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés à titre d'éléments d'actif et de passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Alliance de la Fonction publique du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2009

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

L'AFPC applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Le Fonds général comprend le Fonds non affecté, le Fonds investi en immobilisations et les Fonds affectés d'origine interne.

Le Fonds non affecté rend compte des activités menées par l'AFPC en matière de services aux membres et d'administration.

Le Fonds investi en immobilisations rend compte des acquisitions, dispositions, et de l'amortissement concernant les immobilisations.

Les Fonds affectés d'origine interne rendent compte des revenus affectés qui sont utilisés pour bénéficier et supporter de nombreux besoins spécifiques comme suit:

- Le Fonds d'avoir des membres;
- Le Fonds de réserve pour dépenses des membres;
- Le Fonds d'insuffisance de PSAC Placements Ltée;
- Le Fonds du plan de relève;
- Le Fonds de représentation;
- Le Fonds de justice sociale;
- Le Fonds des cas légaux spéciaux.

Le solde du Fonds d'avoir des membres devrait être égal à trois mois et demi de revenus de cotisations.

Le Fonds de grève rend compte des cotisations affectées qui sont utilisées pour le paiement des indemnités et des dépenses de grèves.

Constataion des revenus

Les apports affectés aux activités des membres sont constatés à titre de produits du Fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds général au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les revenus de placement non affectés tirés des ressources du fonds général sont constatés à titre de produits du Fonds général.

Les apports affectés aux activités de grève sont constatés à titre de produits du Fonds de grève au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les revenus de placements tirés des ressources du Fonds de grève sont constatés à titre de produits du Fonds de grève.

Alliance de la Fonction publique du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2009

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

	<u>Périodes</u>
Équipement et mobilier	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Logiciel	5 ans
Améliorations locatives	5 ans

Juste valeur des instruments financiers

L'organisation a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Initialement, les actifs et passifs financiers sont mesurés et constatés à leur juste valeur. Subséquemment, les actifs et passifs financiers sont mesurés et constatés selon les méthodes et hypothèses suivantes:

– Encaisse:

L'encaisse est classée comme un actif financier détenu à fin de transactions. Elle est évaluée à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des opérations.

– Comptes débiteurs:

Les comptes débiteurs et les avances aux membres, administrateurs et aux employés sont classés comme prêts et créances. Ils sont évalués au coût après amortissement, lequel correspond généralement au montant comptabilisé initialement moins toute provision pour créances douteuses.

– Billets à recevoir à long-terme:

Les billets à recevoir à long-terme sont avec une entité apparentée et, par conséquent, ceux-ci sont mesurés à la valeur d'échange, qui est la valeur consentie par les parties.

La juste valeur de l'avance à une entité apparentée n'a pas pu être déterminée étant donné qu'il est pratiquement impossible de trouver des instruments financiers sur le marché qui ont substantiellement les mêmes caractéristiques économiques.

– Placements:

Les placements sont classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente. Ils sont comptabilisés à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les soldes de fonds jusqu'à ce qu'ils soient vendus ou dépréciés.

Alliance de la Fonction publique du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2009

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

– Comptes fournisseurs:

Les comptes fournisseurs et autres passifs à long terme sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée

PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée est une société contrôlée et est comptabilisée à la valeur de consolidation.

Obligation au titre des prestations constituées

L'AFPC participe à un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées. Le régime est un plan à prestations déterminées qui est comptabilisé comme un régime à contributions déterminées. L'AFPC passe en charge à titre de services courants le montant de ses contributions de l'exercice.

L'AFPC a aussi un régime d'avantages post-retraite à prestations déterminées non capitalisé. Le coût des avantages de retraite gagnés par les employés en vertu de ce régime est déterminé de façon actuarielle en utilisant la méthode de répartition des prestations au prorata des services en tenant compte de la meilleure estimation de la direction concernant l'âge de départ à la retraite des salariés.

4 - COTISATIONS - FONDS GÉNÉRAL

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Cotisations	143 134 689	131 456 752
Déduire: Ristournes aux Éléments et sections locales	(63 069 929)	(57 130 857)
Capitation du Fonds de grève	(2 190 836)	(1 309 931)
Ajouter: Cotisations de service aux sections locales à charte directe	<u>191 595</u>	<u>137 703</u>
	<u>78 065 519</u>	<u>73 153 667</u>

L'AFPC est chargée de percevoir les cotisations au nom des Éléments et des sections locales à charte directe de l'AFPC. Les montants ainsi perçus sont acheminés par l'entremise de l'AFPC aux Éléments et aux sections locales à charte directe. Une partie des cotisations retenues par le Fonds général représente la capitation du Fonds de grève. Ces montants sont inscrits comme revenus dans le Fonds de grève.

5 - PRÉLÈVEMENT SPÉCIAL DU FONDS DE GRÈVE

Lors du congrès national triennal de 2006, l'établissement d'un prélèvement spécial dans le but de reconstituer le Fonds de grève de l'AFPC a été adopté. Ce prélèvement spécial devait rester en place jusqu'au mois suivant lequel le Fonds de grève atteigne un solde de 25 millions de dollars. Un prélèvement spécial sera ré-établi dès que le solde du Fonds de grève tombera sous le seuil de 10 millions de dollars, et ce, jusqu'à ce que le solde dépasse 25 millions de dollars. En date du 1er juillet 2008, ce prélèvement spécial a cessé, le Fonds de grève ayant excédé l'objectif de 25 millions de dollars.

Alliance de la Fonction publique du Canada
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2009

6 - AUTRES (DÉPENSES NON BUDGÉTISÉES)

Cet item représente les dépenses telles qu'approuvées par le conseil exécutif de l'Alliance. Elles sont classées de la façon suivante:

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Subventions - Nouveaux locaux	4 016	2 500
Conseil du trésor - Liste postale des membres		51 106
Commission des alcools et des jeux de l'Ontario	2 000	2 000
Autre	<u>25</u>	<u>6 983</u>
	<u><u>6 041</u></u>	<u><u>62 589</u></u>

7 - REVENUS (DÉPENSES) DU FONDS NATIONAL POUR ALLÉGER LES DIFFICULTÉS

En janvier 1997, le Conseil national d'administration avait adopté une proposition en vue de constituer un Fonds national pour alléger les difficultés. Ce fonds a pour objet d'aider les membres qui éprouvent des difficultés financières dues à leur participation aux grèves.

Les activités relatives au Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre sont les suivantes:

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Solde de la réserve au début		427 249
Ajouter: Revenus	17 286	
Déduire: Dépenses	<u>(17 286)</u>	
Allocation du surplus de paye de grève du SEPC		<u>(427 249)</u>
Solde de la réserve à la fin	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>

8 - DÉPENSES NON APPROUVÉES DU FONDS DE GRÈVE - ADMINISTRATION

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, des dépenses totalisant 316 530 \$ ont été payées de janvier à juillet et ont été présentées et approuvées aux réunions du Conseil national d'administration de juin et octobre 2009.

Des dépenses totalisant 215 989 \$ ont été payées de août à décembre 2009. De ce montant, 106 063 \$ ont été approuvées aux réunions du Conseil national d'administration de février 2010.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, des dépenses totalisant 1 895 256 \$ ont été payées d'août à décembre 2008 et ont été présentées et approuvées aux réunions du Conseil national d'administration de février et juin 2009.

Alliance de la Fonction publique du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2009

9 - TRANSFERTS INTER-FONDS ET RÉPARTITION DE L'EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES

Les transferts inter-fonds suivants ont été faits en conformité avec les procédures normales d'opérations:

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Des soldes de fonds non affectés au Fonds de grève		(3 087 176)
De Fonds affectés d'origine interne au soldes de fonds non affectés	319 366	
Des soldes de fonds non affectés à la réserve pour dépenses des membres	(3 839 430)	
Des soldes de fonds non affectés aux Fonds affectés d'origine interne	<u>(303 347)</u>	<u>(21 917 843)</u>
	<u>(3 823 411)</u>	<u>(25 005 019)</u>

Les répartitions suivantes de l'excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses ont été faites aux différentes réserves pour les dépenses des membres en conformité avec les procédures normales d'opérations. Ces procédures spécifient que les surplus (insuffisances) des dépenses en relation au budget approuvé soient appliqués contre la réserve appropriée. Conformément à la décision prise lors de la convention de l'AFPC en 2009, aucune allocation des fonds non-affectés au Fonds de grève n'est survenue en 2009.

Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses, réserves pour dépenses des membres

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Réserve de négociation et mobilisation	800 985	(1 219 306)
Réserve des services d'éducation des membres	(847 268)	864 933
Réserve des développements des locaux	(56 805)	40 895
Réserve des activités régionales	395 117	(173 212)
Réserve d'organisation	(44 319)	143 928
Réserve des droits de l'homme	693 903	162 307
Réserve de santé et sécurité	(503 822)	195 132
Réserve de communications	(92 746)	(24 801)
Réserve de l'action politique	345 470	423 722
Réserve d'initiatives conjointes	57 818	65 818
Réserve légale	(1 305 109)	(864 764)
Réserve du mouvement de la main d'oeuvre	(592 597)	(354 212)
Réserve de la gouvernance interne	(546 458)	23 981
Réserve de l'accessibilité	64 736	27 480
Réserve des soins familiaux	(15 823)	5 278
Réserve d'interprétation	22 940	(10 913)
Réserve générale des membres	34 048	79 898
Réserve du Fonds de justice sociale	(68 658)	(107 891)
Dépenses des sections locales à charte directe	<u>(134 693)</u>	<u>(38 839)</u>
	<u>(1 793 281)</u>	<u>(760 566)</u>

Alliance de la Fonction publique du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2009

10 - AVANCES À UNE ENTITÉ APPARENTÉE

Le Fonds de la Justice Sociale est une entité séparée qui concentre ses efforts sur le travail de développement international, les initiatives canadiennes d'anti-pauvreté et de développement, les travaux de secours d'urgence au Canada et à travers le monde, les échanges travailleur à travailleur et l'éducation des travailleurs au Canada et à travers le monde. Au 31 décembre 2009, le solde d'avances à ce Fonds est 108 437 \$ (674 919 \$ en 2008). Ce solde est sans intérêt et n'a aucune modalité de remboursement.

11 - PLACEMENTS À LONG TERME

	2009		% du total (juste valeur) %
	Juste valeur \$	Coût \$	
FONDS GÉNÉRAL			
Obligations garanties par le gouvernement (1% - 2 % échéance en 2011 - 2012)	6 541 281	6 557 151	26,61
Obligations provinciales (5,25% - 6,1% échéance en 2010 - 2012)	5 715 491	5 482 985	23,25
Autres obligations (1,65% - 5,04% échéance en 2010 - 2012)	3 428 574	3 416 028	13,94
Dépôt à terme (1,65% - 3,70% échéance en 2010 - 2014)	3 800 000	3 800 000	15,45
Fonds mutuels	2 322 158	2 267 317	9,44
Actions de sociétés publiques	8 049	4 336	0,03
Hyphothèque - Congrès du travail du Canada	2 673 630	2 673 630	10,87
Autres prêts	100 164	100 164	0,41
	<u>24 589 347</u>	<u>24 301 611</u>	<u>100,00</u>
Portion à court terme	4 135 481	4 065 382	
	<u>20 453 866</u>	<u>20 236 229</u>	
FONDS DE GRÈVE			
Obligations garanties par le gouvernement (1,25% - 5% échéance en 2010 - 2012)	12 294 291	12 261 384	41,00
Obligations provinciales (4,1% - 6,1% échéance en 2010 - 2012)	10 585 185	10 436 985	35,30
Autres obligations (1,35% - 5,2% échéance en 2010 - 2012)	2 610 780	2 497 105	8,70
Dépôt à terme (3,70% - 5,20% échéance en 2011 - 2014)	4 196 583	4 191 785	13,99
Fonds mutuels	302 352	302 236	1,01
	<u>29 989 191</u>	<u>29 689 495</u>	<u>100,00</u>
Portion à court terme	3 336 677	3 288 231	
	<u>26 652 514</u>	<u>26 401 264</u>	
TOTAL	<u>47 106 380</u>	<u>46 637 493</u>	

Alliance de la Fonction publique du Canada
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2009

11 - PLACEMENTS À LONG TERME (suite)

	2008		% du total (juste valeur) %
	Juste valeur \$	Coût \$	
FONDS GÉNÉRAL			
Obligations garanties par le gouvernement (5,5% échéance en 2009)	3 558 575	3 235 691	12,84
Obligations provinciales (5,0% - 6,5 % échéance en 2010 - 2038)	16 396 289	15 884 544	59,17
Autres obligations (3,6% échéance en 2013)	4 043 017	3 914 581	14,59
Actions de sociétés publiques	2 367	4 336	0,01
Hyphothèque - Congrès du travail du Canada	3 632 375	3 632 375	13,11
Autres prêts	77 325	77 325	0,28
	<u>27 709 948</u>	<u>26 748 852</u>	<u>100,00</u>
Portion à court terme	2 567 895	2 529 207	
	<u>25 142 053</u>	<u>24 219 645</u>	
FONDS DE GRÈVE			
Obligations garanties par le gouvernement (4% - 5% échéance en 2009 - 2010)	4 404 047	4 286 369	17,42
Obligations provinciales (4,1% - 5,38% échéance en 2011 - 2015)	13 549 708	12 832 281	53,60
Autres obligations (4,1% - 4,8% échéance en 2010 - 2013)	7 327 329	7 002 571	28,98
	<u>25 281 084</u>	<u>24 121 221</u>	<u>100,00</u>
Portion à court terme	2 306 348	2 299 900	
	<u>22 974 736</u>	<u>21 821 321</u>	
TOTAL	<u>48 116 789</u>	<u>46 040 966</u>	

Alliance de la Fonction publique du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2009

12 - PLACEMENTS À LONG TERME - PSAC HOLDINGS LTD. - PSAC PLACEMENTS LTÉE

L'AFPC détient le contrôle de PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée, car elle peut déterminer les politiques stratégiques de fonctionnement, d'investissement et de financement de la société. Les états financiers de PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée sont disponibles séparément. Le sommaire de PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée au 31 décembre est comme suit:

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
BILAN		
Total de l'actif	<u>17 215 346</u>	<u>15 501 940</u>
Total du passif	<u>16 262 299</u>	<u>13 823 207</u>
Capitaux propres	<u>953 047</u>	<u>1 678 733</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>17 215 346</u>	<u>15 501 940</u>
OPÉRATIONS		
Total des revenus	<u>3 460 913</u>	<u>3 374 825</u>
Total des dépenses	<u>4 186 599</u>	<u>4 151 437</u>
Perte	<u>(725 686)</u>	<u>(776 612)</u>
FLUX DE TRÉSORERIE		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(566 627)</u>	<u>160 418</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(3 212 928)</u>	<u>(1 966 231)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>3 235 476</u>	<u>2 609 311</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	<u>(544 079)</u>	<u>803 498</u>

Au cours de l'exercice, l'AFPC a versé 2 204 636 \$ (2 233 348 \$ en 2008) à PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée pour l'utilisation du stationnement et d'espaces de bureaux. Un montant additionnel de 3 800 000 \$ (2 845 229 \$ en 2008) a été prêté à PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée au cours de l'année par l'AFPC pour des rénovations à un bâtiment. Le revenu d'intérêt reçu par l'AFPC sur les billets à recevoir à long terme de PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée totalise 489 411 \$ (396 668 \$ en 2008).

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

Alliance de la Fonction publique du Canada
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2009

13 - BILLETS À RECEVOIR À LONG TERME

	<u>Total 2009</u>	<u>Total 2008</u>
	\$	\$
Billet à recevoir de PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée par versements mensuels de 7 408 \$, incluant l'intérêt calculé au taux de 4 %, venant à échéance le 1er avril 2025	1 017 638	1 064 800
Billet à recevoir de PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée par versements mensuels de 4 236 \$, incluant l'intérêt calculé au taux de 4 %, venant à échéance le 1er décembre 2030	721 485	742 993
Billet à recevoir de PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée par versements mensuels de 6 661 \$, incluant l'intérêt calculé au taux de 4 %, venant à échéance le 1er avril 2025	915 070	957 479
Billet à recevoir de PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée par versements mensuels de 2 150 \$, incluant l'intérêt calculé au taux de 4 %, venant à échéance le 1er décembre 2025	304 595	317 926
Billet à recevoir de PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée par versements mensuels de 15 859 \$, incluant l'intérêt calculé au taux de 4 %, venant à échéance le 1er décembre 2013	702 396	861 152
Billet à recevoir de PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée par versements mensuels de 13 423 \$, incluant l'intérêt calculé au taux de 4 %, venant à échéance le 1er décembre 2026	1 984 488	2 064 441

Alliance de la Fonction publique du Canada
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2009

13 - BILLETS À RECEVOIR À LONG TERME (suite)

	<u>Total 2009</u>	<u>Total 2008</u>
	\$	\$
Billet à recevoir de PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée par versements mensuels de 22 876 \$ incluant l'intérêt calculé au taux de 4 %, venant à échéance le 1er décembre 2027	3 518 277	3 649 201
Billet à recevoir de PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée par versements mensuels de 17 242 \$, incluant l'intérêt calculé au taux de 4 %, venant à échéance le 1er janvier 2029	2 750 414	2 845 229
Billet à recevoir de PSAC Holdings Ltd. - PSAC Placements Ltée par versements mensuels de 16 021 \$, incluant l'intérêt calculé au taux de 3 %, venant à échéance le 1er décembre 2039	3 800 000	
Billet à recevoir du SEY par versements mensuels de 7 600 \$, incluant l'intérêt calculé au taux de 4 %, venant à échéance le 1er février 2013	278 020	350 000
Billet à recevoir du SEPC, sans intérêts ni modalités de paiement	195 000	225 000
	<u>16 187 383</u>	<u>13 078 221</u>
Portion à court terme	737 675	667 490
	<u>15 449 708</u>	<u>12 410 731</u>

En date du 1er janvier 2010, le taux d'intérêt de tous les billets à recevoir de PSAC Placements à été renégocié à 3%.

14 - IMMOBILISATIONS

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>2009 Coût non amorti</u>	<u>2008 Coût non amorti</u>
	\$	\$	\$	\$
Équipement et mobilier	6 293 211	4 586 394	1 706 817	2 130 134
Équipement informatique	6 439 339	5 500 913	938 426	851 128
Logiciel	2 392 083	1 358 779	1 033 304	980 831
Améliorations locatives	2 617 146	1 050 830	1 566 316	1 958 032
	<u>17 741 779</u>	<u>12 496 916</u>	<u>5 244 863</u>	<u>5 920 125</u>

Alliance de la Fonction publique du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2009

15 - EMPRUNT BANCAIRE

L'AFPC possède un emprunt bancaire autorisé de 10 000 000 \$ qui n'était pas utilisé aux 31 décembre 2009 et 2008. Cet emprunt porte intérêt au taux préférentiel (2.25%; 3.5% en 2008). Le premier million de dollars est prêté sans garantie, tout excès devant être garanti par un gage d'espèces et quasi-espèces et/ou placements à revenu fixe déposés dans un compte de gage séparé. Au 31 décembre 2009, le solde au compte de gage est de néant \$.

16 - PASSIFS À LONG TERME

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Indemnités de départ	6 133 471	5 892 045
Congés annuels	3 363 821	3 155 461
Congés compensatoires	1 271 642	1 281 675
Traitements différés	61 040	31 193
Passif au titre des prestations constituées	<u>1 365 700</u>	<u>1 201 700</u>
	<u>12 195 674</u>	<u>11 562 074</u>

17 - RÉSERVES POUR DÉPENSES DES MEMBRES

Le Conseil national d'administration ou le Comité exécutif de l'Alliance a imposé les restrictions internes suivantes:

Les soldes restants des réserves pour dépenses des membres sont renversés aux fonds non-affectés au terme de chaque cycle budgétaire de trois ans.

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Solde (insuffisance) des réserves pour dépenses des membres		
Réserve de négociation et mobilisation		(1 282 109)
Réserve des services d'éducation des membres		1 249 703
Réserve des développements des locaux		56 895
Réserve des activités régionales		(313 981)
Réserve d'organisation		280 774
Réserve des droits de l'homme		(826 260)
Réserve de santé et sécurité		(182 694)
Réserve de communications		353 850
Réserve de l'action politique		1 238 241
Réserve d'initiatives conjointes		126 475
Réserve légale		(2 025 147)
Réserve du mouvement de la main d'oeuvre		(544 709)
Réserve de la gouvernance interne		(6 063)
Réserve de l'accessibilité		22 992
Réserve des soins familiaux		(4 500)
Réserve d'interprétation		(6 192)
Réserve générale des membres		33 817
Réserve du Fonds de justice sociale		(178 402)
Sections locales à chartre directe		<u>(38 839)</u>
		<u>(2 046 149)</u>

Alliance de la Fonction publique du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2009

18 - TRANSACTIONS AVEC ENTITÉS APPARENTÉES

Au cours de l'exercice, l'AFPC a reçu 275 776 \$ (191 002 \$ en 2008) du Fonds de la fiducie de l'assurance de l'Alliance de la fonction publique du Canada pour des services de gestion.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

19 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisation est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisation.

L'organisation ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisation est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent potentiellement l'organisation à un risque de crédit représentent principalement des comptes débiteurs. La direction de l'Alliance ne croit pas que leur risque de crédit est significatif car les comptes débiteurs sont composés principalement de cotisations collectées par les ministères et agences gouvernementaux pour le compte de l'AFPC et qui ne n'ont pas encore été remis à celui-ci.

L'encaisse de l'organisation est détenue par une seule institution financière.

Risque de taux d'intérêt

L'organisation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements à long terme et les billets à recevoir portent intérêt à un taux fixe et l'organisation est donc exposée au risque de changement de la juste valeur résultant de fluctuation des taux d'intérêt.

L'organisation n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Alliance de la Fonction publique du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2009

19 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

La juste valeur des billets à long-terme n'a pas pu être déterminée étant donné qu'il est pratiquement impossible de trouver des instruments financiers sur le marché qui ont substantiellement les mêmes caractéristiques économiques.

20 - RÉGIME DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Les contributions au régime, au cours de l'exercice, se sont élevées à 6 665 076 \$ (6 581 429 \$ en 2008).

L'AFPC a aussi un régime d'avantages post-retraite à prestations déterminées non capitalisé. Ce régime a été créé en 2004, avec une date effective d'entrée en vigueur au 1er mai 2004. Le régime donne droit aux employés retraités qualifiés de recevoir une allocation annuelle pour soins médicaux de 1 800 \$ (1 800 \$ en 2008), pour un maximum de 10 ans, afin de les assister à financer leurs frais de soins médicaux.

La plus récente évaluation actuarielle a été préparée le 8 février 2010 et une telle évaluation est effectuée à chaque année.

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Charge au titre des prestations constituées		
Coûts de services courants	90 500	92 800
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	99 000	81 000
Amortissement du coût des services passés	21 200	21 200
Amortissement du gain net actuariel	13 000	15 000
Charge au titre des prestations constituées	<u>223 700</u>	<u>210 000</u>
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde, début de l'exercice	1 661 000	1 554 900
Indemnités payées	(59 700)	(55 800)
Coût des services courants	90 500	92 800
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	99 000	81 000
Gain actuariel sur l'obligation au titre des prestations constituées	81 700	(11 900)
Solde, fin de l'exercice	<u>1 872 500</u>	<u>1 661 000</u>
Conciliation de l'obligation au titre des prestations constituées au passif au titre des prestations constituées		
Obligations au titre des prestations constituées	1 872 500	1 661 000
Fraction non amortie du coût des services passés	(154 900)	(176 100)
Fraction non amortie du gain actuariel net	(351 900)	(283 200)
Passif au titre des prestations constituées	<u>1 365 700</u>	<u>1 201 700</u>

Hypothèses utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées:

Taux d'escompte	5.00%	5.75%
Période moyenne restante de service pour les employés actifs (années)	9	10

Alliance de la Fonction publique du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2009

21 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'AFPC s'est engagé d'après des contrats de location à long terme pour la location de bâtiments dans plusieurs régions du Canada. La charge de loyer pour l'exercice en cours est de 4,3 millions \$ et les versements minimums requis pour les 5 prochains exercices sont estimés être d'un montant semblable.

Au cours de l'exercice précédent, l'AFPC s'est engagé à contribuer une somme de 200 000 \$ par année au Fonds de justice sociale pour aider à couvrir les dépenses administratives et les salaires des employés du Fonds de justice sociale. L'AFPC s'est engagé à une contribution de 200 000 \$ pour le prochain exercice.

22 - ÉVENTUALITÉS

L'AFPC est défenderesse dans un certain nombre de poursuites reliées à ses opérations. Les réclamations des poursuites en cours varient de montants non déterminés à 675 000 \$. La direction est de l'avis que ces poursuites ne résulteront en aucune réclamation importante contre l'AFPC. Si des réclamations étaient éventuellement octroyées contre l'AFPC, celles-ci seraient comptabilisées comme coût de l'exercice en cours.

23 - PRESTATIONS DE GRÈVE

Au cours de l'exercice 2008, un solde de 2 885 191 \$ a été payé par l'organisation pour la paye de grève concernant la grève du UPCE qui a eu lieu durant les mois de novembre et décembre 2008. Tel que stipulé par le Règlement 6 des règlements de l'organisation, un maximum de 50 \$ par journée par membre peut être utilisé comme paye de grève. Au cours de cette grève, un montant de 804 275 \$ a été déboursé en surplus du maximum de paye de grève. Un solde de 225 000 \$ de ce montant a été traité comme une avance au UPCE, et la balance a été imputée comme dépense du Fonds général de l'AFPC. Cette dépense a été financée par plusieurs sources: Un solde de 143 142 \$ a été financé par des dons reçus par l'organisation qui ont été appliqués contre cette dépense. Le solde de 436 133 \$ a été financé par l'AFPC par le Fonds national pour alléger les difficultés et le Fonds d'avoir des membres pour des montants de 427 429 \$ et 8 884 \$ respectivement.

24 - POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DE CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs à l'organisation sont les suivants:

- Préserver la capacité de l'organisation de poursuivre ses activités;
- Représenter et rendre bénéfice aux membres;
- Accumuler des réserves suffisantes pour financer les activités de grèves futures par ses membres si ce besoin se manifeste;

L'organisation gère son capital principalement par l'établissement de plusieurs fonds et réserves ainsi que par la surveillance de ces fonds et réserves afin de s'assurer qu'ils sont capitalisés de façon appropriée.

L'organisation n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

Alliance de la Fonction publique du Canada
Notes complémentaires
au 31 décembre 2009

25 - DONNÉES COMPARATIVES

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Alliance de la Fonction publique du Canada

Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2009

Évolution des fonds affectés d'origine interne

	Fonds							Total 2008	Total 2009
	Avoir des membres	Réserve pour d'insuffisance des dépenses de PSAC	Fonds de placements	Fonds du plan de relève	Fonds de représentation	Fonds de justice sociale	Fonds de cas légaux spéciaux		
Solde au début	\$ 22 608 959	\$ 2 200 000	\$ 2 200 000	\$ 2 000 000	\$ 1 500 000	\$ 2 000 000	\$ 1 600 000	\$ 29 862 810	\$ 9 141 666
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(2 046 149)								(1 793 281)
Transferts inter-fonds	303 347				(319 366)			3 823 411	(760 566)
Allocation du surplus des dépenses de grève									21 917 843
Gains et pertes accumulés directement dans les soldes de fonds	22 912 306	2 200 000	2 200 000	2 000 000	1 180 634	2 000 000	1 600 000	31 892 940	29 862 810
Solde au début	391 041							391 041	414 815
Reclassification des gains et pertes inclus dans l'excédent des revenus sur les pertes	(372 963)							(372 963)	(290 707)
Variations des gains et pertes latents(es) sur actifs financiers disponibles à la vente au cours de l'exercice	69 616							69 616	266 933
	87 694							87 694	391 041
Solde à la fin	23 000 000	2 200 000	2 000 000	2 000 000	1 180 634	2 000 000	1 600 000	31 980 634	30 253 851

Alliance de la Fonction publique du Canada
Renseignements supplémentaires
 de l'exercice terminé le 31 décembre 2009

	2009	2008
	\$	\$
SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX		
Salaires	28 563 513	26 878 917
Avantages sociaux	11 450 296	10 565 341
Congés de maladies et remplacement pour congé de maternité	346 985	898 748
Temps supplémentaires et projets spéciaux	1 260 366	1 411 662
Programme de succession	181 037	96 661
	<u>41 802 197</u>	<u>39 851 329</u>
AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION		
Communications	930 005	1 073 998
Dépenses générales	1 653 952	1 691 814
Voyages	3 966 392	3 963 527
Dépenses diverses	3 032 822	2 223 724
Réunions	203 847	140 627
Recouvrement - allocation	(459 269)	(426 277)
	<u>9 327 749</u>	<u>8 667 413</u>
ACTIVITÉS DES MEMBRES		
Négociation et mobilisation	1 592 278	3 612 566
Éducation	3 215 268	1 503 067
Développement des locaux	212 805	115 105
Activités régionales	726 884	1 295 213
Organisation	1 194 319	1 006 072
Droits de l'homme	500 137	1 031 733
Santé et sécurité	970 822	271 868
Communications et relations avec le public et les médias	632 745	564 801
Action politique et campagne	1 416 426	1 338 174
Initiatives conjointes	17 182	9 182
Frais légaux	3 255 110	2 814 764
Frais d'affiliation	3 592 597	3 354 212
Gouvernance interne	1 871 458	1 301 019
Coûts d'accessibilité	15 264	52 520
Soins familiaux	105 823	84 722
Interprétation - langage aborigène et inuit	27 060	60 913
Services généraux aux membres	89 952	44 102
Fonds de justice sociale	268 658	307 891
Sections locales à charte directe	134 693	38 839
	<u>19 839 481</u>	<u>18 806 763</u>